
LE MAWLID
EN
QUESTIONS
REPONSES
Concernant
l'anniversaire du
Prophète ﷺ, avons-nous
le droit de le célébrer ?
Langue et
Horizon

Quelle est l'origine de cette célébration ?

L'imam Sibt Ibn Al Jawzi (mort en 654 de l'hégire) a dit: «L'avis juste est que les premiers à avoir inventé l'innovation de l'anniversaire du Prophète ﷺ sont les fatimides». Les fatimides sont une secte chi'ite qui a dirigé l'Égypte au 4e siècle de l'hégire. L'imam Al Maqrizi (mort en 845 de l'hégire) a dit: «Les dirigeants fatimides avaient durant l'année plusieurs fêtes: la fête de fin d'année, la fête du début de l'année, le jour de achoura, l'anniversaire du Prophète ﷺ, l'anniversaire de Ali Ibn Abi Talib, l'anniversaire de Al Hassan et Al Huseyn, l'anniversaire de Fatima et l'anniversaire du dirigeant en place...».

Est-ce une innovation ?

La réponse : il est interdit de célébrer l'anniversaire du Prophète ﷺ et de fêter l'anniversaire de quiconque, car ceci est une innovation introduite dans la religion. En effet, le Messager ﷺ ne l'a jamais fait, ni ses califes bien guidés, ni les autres compagnons, ni ceux qui ont suivi leur voie durant les meilleurs siècles, alors qu'ils connaissaient mieux que quiconque la sunna, et ils étaient ceux qui aimaient réellement et suivaient parfaitement le Messager d'Allah ﷺ . Il est établi comme authentique que le Prophète ﷺ a dit : [trad. appr. (traduction approchée)]. *« Quiconque commet un acte ne faisant pas partie de notre religion, cet acte sera rejeté » (Sahih Al-Bukhari).* Dans un autre hadith, il a dit : *« Observez impérativement mes préceptes (Sunna) et ceux des Califes droits et bien guidés qui viendront après moi. Cramponnez-vous-y et tenez-y fermement (litt. mordez-y avec les molaires). Prenez garde aux nouveautés, car toute nouveauté (en religion) est une innovation et toute innovation est un égarement. » Sunan Abu Dawud.* Les deux hadiths constituent une sévère mise en garde contre l'introduction, et la pratique des innovations. D'ailleurs Allah dit dans le Coran : [trad. appr.] **« Et prenez ce que le Messager ﷺ vous prescrit, et abstenez-vous de ce qu'il vous interdit. » Sourate 59, Al-Hashr, verset 7.** Il dit aussi : **« Que ceux, donc, qui s'opposent à son commandement prennent garde qu'une épreuve ne les atteigne, ou que ne les atteigne un châtiment douloureux». Sourate 24, An-Nur, verset 63.** Allah a dit aussi : **« Aujourd'hui, J'ai parachevé pour vous votre religion, et accompli sur vous Mon bienfait. Et J'agrée l'Islam comme religion pour vous ». Sourate 5, Al-Mâidah, verset 3.**

Les versets qui ont le même sens sont nombreux.

Ainsi, fêter de tels anniversaires signifie qu'Allah n'a pas parachevé la religion de cette communauté, et que le Messager d'Allah ﷺ n'a pas transmis à la communauté ce qu'elle aurait dû accomplir.

Par la suite, des gens sont venus, introduisant dans la religion d'Allah ce qu'Allah n'a pas permis, prétendant que cela leur permet de s'approcher davantage de l'agrément d'Allah. Ils agissent ainsi malgré le fait que cela comporte une sérieuse menace et une opposition à Allah et son Messager ﷺ, puisqu'Allah a parachevé la religion pour ses serviteurs, et a accompli son bienfait sur eux. Cet argument est appuyé par la parole de l'imam Malik ibn Anas qui a dit : «*Celui qui innove une chose en islam et la voit bonne, alors il a prétendu que Muhammad ﷺ a trahi le message.*»

Il s'agit d'une chose grave et d'un danger énorme, quelle est la preuve de l'Imâm Malik ? Il a dit: lisez si vous voulez la parole d'Allah le Très Haut : [trad. appr.] « **Aujourd'hui, J'ai parachevé pour vous votre religion, et accompli sur vous Mon bienfait. Et J'agrée pour vous l'Islam comme religion** ». Ce qui n'était pas une religion à l'époque (de la révélation) ne peut pas être une religion aujourd'hui.» Fin de citation.

Quand l'imam Malik a-t-il prononcé cette parole ? Au deuxième siècle de l'Hégire, l'un des siècles (pour lequel le Prophète ﷺ) a témoigné en bien. Alors que penser du quinzième siècle aujourd'hui ?

Cette parole doit être écrite avec de l'or, mais nous sommes inattentifs au livre d'Allah, au hadith du Messager d'Allah ﷺ, et aux paroles des imams que nous prétendons suivre. Loin de là ! La distance entre nous et eux est comme les deux orients ! Comment cela peut-il faire partie de la religion alors que cela n'existait ni à l'époque du Messager ﷺ ni à l'époque des compagnons ni à l'époque des successeurs et ni à l'époque de ceux qui ont suivi les successeurs !? L'imam Malik est de ceux qui ont suivi les successeurs (tabi' tabi'in) et il est de ceux qui sont désignés par le hadith : *{Les meilleurs des gens sont ceux de ma génération, puis ceux qui les suivent, puis ceux qui les suivent}*. L'imam Malik dit : « ***Ce qui n'était pas une religion à l'époque (de la révélation) ne peut pas être une religion aujourd'hui, et la dernière génération de cette communauté ne peut être reformée que par ce qui a reformé sa première génération***».

Qui a célébré cette fête avant ?

Aussi, en référant cette affaire aux préceptes du Messager d'Allah ﷺ, nous n'avons pas trouvé qu'il a accompli une telle chose, ni qu'il nous a enjoint de la faire et ni nous informe que ses compagnons l'ont accomplie. Ainsi, nous avons compris qu'une telle chose n'a rien à voir avec notre religion, mais cela est plutôt une innovation introduite et une imitation des fêtes des gens du Livre, juifs et chrétiens dont on nous a ordonné de nous différencier.

NE PAS JETER CE DOCUMENT CAR IL CONTIENT LE NOM D'ALLAH, IL FAUT LE BRÛLER OU LE GARDER

Cela montre clairement, à toute personne possédant un minimum de clairvoyance, de désir de savoir la vérité et d'honnêteté dans sa recherche, que les célébrations d'anniversaire n'ont rien à voir avec la religion islamique. Ce sont, plutôt, des innovations introduites qu'Allah et son Messager ﷺ nous ont ordonnées d'abandonner et d'en prendre garde. Si c'était un bien, ils nous auraient devancés !!!

Nous connaissons le hadith du Messager ﷺ :[trad. appr.] *{Les meilleurs des gens sont ceux de ma génération, puis ceux qui les suivent, puis ceux qui les suivent}, rapporté dans les deux Sahih.*

Et à son époque ﷺ ont vécu ses compagnons, et ceux qui les ont suivis sont les successeurs, puis ceux qui les ont suivis sont les successeurs des successeurs, et en cela aussi il n'y a pas de divergence. Peut-on imaginer qu'il y ait un bien dans lequel nous les avons devancés? Qu'il soit une science (religieuse) ou une pratique? Cela est-il possible? NON ! Le Messager d'Allah ﷺ a dit: *« Je n'ai pas laissé une chose qui vous rapproche d'Allah sans vous l'avoir ordonnée… »*

Nous disons à ceux qui prétendent la permission de célébrer l'anniversaire du Prophète ﷺ : cet anniversaire qui est un bien – selon ce que vous prétendez– soit le Messager d'Allah ﷺ nous l'a montré, soit Il ne nous l'a pas montré. S'ils disent il nous l'a montré, nous leur disons :

« Donnez votre preuve, si vous êtes véridiques » (S2 V111) et ils ne pourront jamais le faire !

De nos jours certains prétendent que c'est une manière de vénérer le Prophète ﷺ. Notre réponse est que la vénération du Prophète ﷺ consiste strictement à lui obéir, à exécuter ses ordres, à abandonner ses interdits et à l'aimer. On ne le vénère pas en se livrant à des innovations (religieuses) ni en maintenant des croyances chimériques ni en perpétuant des actes de désobéissance. La célébration du mawlid relève de cette catégorie d'acte puisqu'elle constitue une désobéissance [au Prophète ﷺ]. Les compagnons étaient ceux qui ont fait preuve de la plus grande vénération à l'égard du Prophète ﷺ. C'est pourquoi Ourwa ibn Massoud dit à Quaraych : *« Mon peuple ! J'ai fréquenté des rois notamment César, Cosroë et le Négus… Par Allah ! Je n'ai vu aucun roi faire l'objet d'une vénération comparable à celle que les compagnons de Muhammad ﷺ lui vouent. Par Allah! Il ne crache pas sans que l'un d'eux rattrape le crachat et se frotte le visage et le corps avec. Quand il leur donne un ordre, ils s'empressent à l'exécuter. Quand il fait ses ablutions, ils se précipitent sur le reste de l'eau qu'il a utilisée. Quand il parle, ils baissent leur voix et ne fixent pas leur regard sur lui en signe de vénération.» (Cité par al-Boukhari, 3/178 n° 2731, 2732, Al-Fateh : 5/388).*

Cette vénération ne les avait pas amenés à célébrer sa naissance. Si cela avait été permis, ils l'auraient fait.

La célébration du mawlid est-elle une manière d'évoquer le souvenir du Prophète ﷺ ?

Nous répondons en disant que le musulman se souvient constamment du Messager ﷺ. C'est le cas chaque fois que son nom est mentionné dans l'appel à la prière (adhan) et dans l'annonce de l'imminence du début de celle-ci (iqama) et dans les sermons. C'est encore le cas chaque fois que le musulman prononce les Deux Professions de foi à la suite des ablutions et dans le cadre des prières et chaque fois qu'il prie sur le Prophète ﷺ dans ses prières ou après la mention de son nom.

Ainsi le musulman ne cesse d'évoquer le souvenir du Prophète ﷺ nuit et jour grâce à la mise en pratique de son enseignement. Il ne limite pas son action au jour du mawlid et ne s'attache pas à une innovation contraire à la sunna du Prophète ﷺ puisqu'un tel comportement l'éloignerait et le mettrait à l'écart du Messager ﷺ.

Le Messager ﷺ se passe volontiers de cette cérémonie innovée (dans la religion) et se contente de ce qu'Allah a institué pour le vénérer et témoigner de son respect. C'est à quoi le Très-Haut fait allusion quand Il dit : [trad. appr.] **« Et exalté pour toi ta renommée ? » (Coran, 94:4)**. En effet, on mentionne son nom chaque fois que celui d'Allah est mentionné dans l'adhan, l'iqama ou le prêche. Ceci suffit pour le vénérer, témoigner de son amour, renouveler son souvenir et exhorter les gens à le suivre.

La célébration du mawlid est-elle une belle innovation, parce qu'elle exprime la gratitude envers Allah qui a mis à notre disposition ce noble prophète ﷺ ?

On répond en disant qu'il n'existe pas de belles innovations. Car le Prophète ﷺ a dit : *«Quiconque introduit dans notre religion ce qui lui est étranger le verra rejeter». al-Boukhari.* Le Prophète ﷺ a dit encore : *«Toute innovation (religieuse) conduit à l'égarement », Ahmad et at-Tirmidhi 2676.* Il a qualifié toutes les innovations d'égarement. Mais vous dites : *«Toute innovation n'est pas un égarement puisqu'il existe de belles innovations !»*

Qu'ALLAH nous préserve !

On peut se demander aussi : pourquoi n'a-t-on pas commencé à manifester ce que vous considérez comme une gratitude que récemment? Pourquoi les hommes des meilleurs siècles comme les compagnons, leurs successeurs et les successeurs de ces derniers ne l'ont pas fait ? Pourtant ils aimaient plus que quiconque le Prophète ﷺ et étaient plus attachés à la bienfaisance et à l'accomplissement de la reconnaissance (envers Allah). Est-ce que les initiateurs de la célébration du mawlid étaient mieux guidés que ceux-là ? Savaient-ils mieux qu'eux se montrer reconnaissants envers Allah, le Puissant et Majestueux ? Pas du tout !

Si l'on nous dit : la commémoration de la naissance du Prophète ﷺ traduit l'amour que l'on a pour lui ! Nous répondons en disant qu'il n'y a aucun doute que tout musulman doit aimer le Prophète ﷺ plus qu'il n'aime sa propre personne, ses enfants, ses parents et toute l'humanité. Mais cela ne signifie point qu'il nous est permis d'inventer des pratiques qu'il n'a pas instituées pour nous… L'aimer c'est lui obéir et le suivre, car c'est là que réside la plus importante manifestation d'amour. Aimer le Prophète ﷺ implique la mise en pratique de sa Sunna, sa rigoureuse conservation et l'abandon de tous les actes et paroles qui lui sont contraires. La bonne intention ne justifie pas l'introduction d'innovations dans la religion.

Le Prophète a dit : *«Prenez garde aux nouveautés (religieuse) car toute nouveauté est une innovation, et toute innovation est un égarement». «Quant aux pires des choses, ce sont celles que l'on introduit [en religion]. Or, toute innovation est égarement et tout égarement mène en enfer.»*

Certains diront « ce n'est pas une fête, juste un rappel...»

Ne vous laissez pas avoir par cette manipulation du langage. Ce «rappel» est répété chaque année à la même période. C'est donc bien une commémoration, un «aïd» en arabe.

D'apres Abû Sa'îd Al-Khudrî, le Prophète ﷺ a dit : « *Je suis votre devancier au bassin. Celui qui y parviendra y boira, et celui qui y boira n'aura plus jamais soif après ça. Des gens que je reconnaîtrai et qui me reconnaîtront viendront à moi puis on les séparera de moi. Je dirai : ils sont de moi ! (de ma communauté). On (me) dira: Tu ignores ce qu'ils ont modifié (innové) après toi. Je dirai alors : Que soit éloigné celui qui a modifié après moi ! » [Bukhârî & Muslim]*

NE PAS JETER CE DOCUMENT CAR IL CONTIENT LE NOM D'ALLAH, IL FAUT LE BRÛLER OU LE GARDER

Association Langue et Horizon

27 rue du Capitaine Dreyfus - 68100 MULHOUSE

www.languehorizon.com